

Michel Raimbaud

LE SOUDAN

DANS TOUS SES ÉTATS



L'espace soudanais
à l'épreuve du temps



KARTHALA

Taillé à l'échelle d'un mini-continent (quatre fois et demie la France), l'ex-Soudan anglo-égyptien est structuré autour du Nil et de ses affluents. Bien doté en voies d'accès par ce puissant réseau hydrographique et sans frontières naturelles très dissuasives, il est depuis toujours une terre de passage, largement ouverte sur les neuf pays de son voisinage : l'Égypte, la Libye, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie, l'Érythrée. Cette position stratégique constitue un atout précieux, mais l'expose à tous les dangers et à toutes les convoitises, d'autant plus qu'il est bien doté en richesses naturelles.

À l'indépendance, proclamée le 1^{er} janvier 1956, les gouvernants (nordistes) se trouvent confrontés à un défi redoutable : comment reconstruire cet espace immense – fruit d'une épopée « égypto-ottomane » bicentenaire – dont le devenir a été fragilisé par 56 années de colonisation britannique ? Le Soudan vivra son demi-siècle d'existence dans une instabilité chronique, sur fond de coups d'État et de guerre civile, à la recherche d'une identité controversée (arabo-musulmane ou arabo-africaine), en quête d'une paix insaisissable entre l'État « nordiste » et les mouvements sudistes. Par un mauvais coup du destin, l'accord signé à Naivasha entre Khartoum et le SPLM de John Garang, censé privilégier l'unité, débouchera sur la partition (par référendum), sans même amener une paix véritable, la « communauté internationale » se débarrassant cyniquement d'un conflit qu'elle avait attisé et laissant aux protagonistes le soin de régler les modalités de leur divorce.

La République du Soudan du Sud est née le 9 juillet 2011, sonnait ainsi le glas de l'unité pour le géant arabo-africain. Le nouvel État, le plus déshérité de la planète, est déjà sous la coupe américano-israélienne et sous la menace des prédateurs (multinationales, financiers...). Pour sa part, le « Soudan maintenu », amputé en territoire, en population et en ressources, est au pied du mur, sous pression des « pays de l'arrogance », l'Occident ayant trouvé au Darfour le nouveau Sud-Soudan dont il rêvait et dans la Cour Pénale Internationale un nouvel instrument d'ingérence. Dans ce contexte, l'établissement de relations « fraternelles » entre les deux Soudans paraît illusoire. Pourtant, l'espace soudanais demeure, à l'épreuve du temps...

Ancien diplomate, arabisant et africaniste, Michel Raimbaud a passé plusieurs années au Soudan, durant une période cruciale et particulièrement troublée. Il a eu l'occasion d'y côtoyer de nombreux responsables, tant sudistes que nordistes, et de nouer des relations diversifiées au sein de la société civile. Nourri d'une expérience personnelle, le présent ouvrage a pour ambition de présenter une vision plus équitable et moins manichéenne des événements qui ont ébranlé le Soudan jusqu'à entraîner sa partition, un drame dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences pour les deux Soudans, mais aussi pour le monde arabe et le continent africain. L'auteur est aujourd'hui conférencier au Centre d'études diplomatiques et stratégiques, à Paris.

LE SOUDAN
DANS TOUS SES ÉTATS

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paiement sécurisé

Couverture : – en haut, de gauche à droite : Hassan Tourabi
© Abd Raouf/AP/SIPA ; John Garang © Steve Forrest/AFP, – en bas,
de gauche à droite : Al Béchir, © Ludovic-Pool/SIPA ; Salva Kiir
© Chine Nouvelle/ SIPA.

© ÉDITIONS KARTHALA, 2019
ISBN : 978-2-8111-2593-6

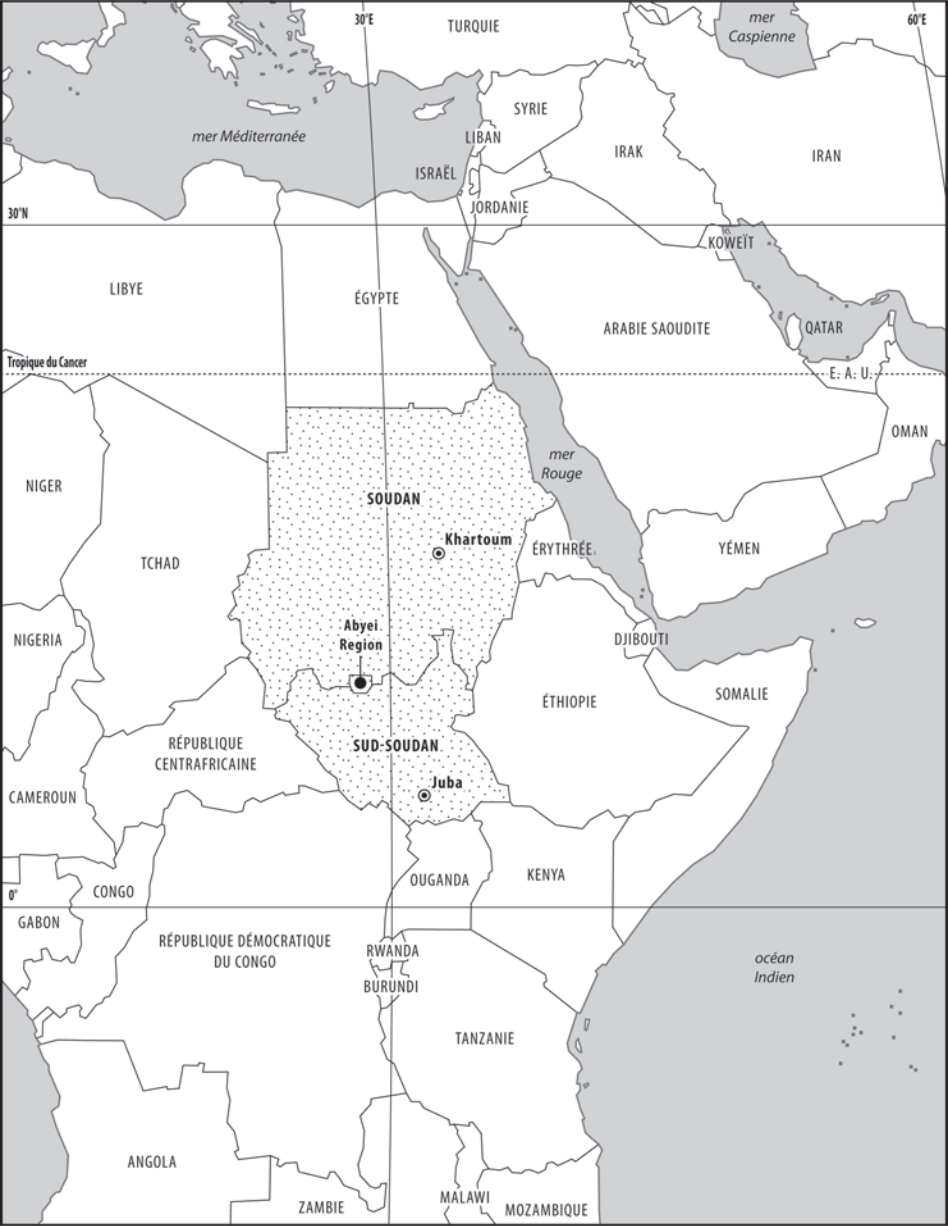
Michel Raimbaud

Le Soudan dans tous ses états

L'espace soudanais à l'épreuve du temps

Deuxième édition revue et augmentée

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**



Le Soudan dans la région

*À Jihane, mon épouse, compagne
et amie de quarante ans.
À mes amis soudanais, du Nord et du Sud.*



Le Nil et ses affluents au Soudan (débit moyen)

Préface à la deuxième édition

Lorsque *Le Soudan dans tous ses états* a fait son apparition dans les bacs des libraires en novembre 2012, le « Royaume des deux Nils », comme l'appelaient parfois les archéologues, faisait encore illusion sur les cartes. Sur la plupart d'entre elles, seize mois après une partition somme toute inattendue, le Soudan trônait toujours dans les atours unitaires de « plus grand État d'Afrique et du monde arabe », ce qu'il avait été depuis son indépendance le 1^{er} janvier 1956. Le sursis serait bref, le temps pour les Soudanais à l'ancienne de faire le deuil de deux siècles d'Histoire, et le temps pour les géographes de mettre à jour leurs atlas.

La première édition de l'ouvrage, avec ses treize chapitres, agrémentés d'un épilogue provisoire intitulé « L'espace sous-soudanais sous la menace, une leçon pour le monde arabo-musulman ? » complété par un post-scriptum, couvrait l'actualité jusqu'en septembre 2012, prenant acte du décès du « Soudan uni », disparu quinze mois plus tôt par le biais d'un référendum porté aux nues avec impudence par la « communauté internationale ». Le lecteur pouvait y trouver le récit des premiers pas du plus jeune État africain et une évaluation de ses premières performances, l'ensemble n'incitant pas à un optimisme démesuré. Il évoquait longuement les difficultés du « Soudan maintenu » et son amertume. Le tout débouchait sur un constat. Ceux qui avaient aimé le Soudan au point d'en souhaiter deux pouvaient triompher : le Soudan africain « chrétien ou animiste » était désormais libéré du Soudan arabe et musulman, et les bons avaient triomphé des méchants. Mais il était quasiment certain – l'auteur n'en a jamais douté – que le processus de paix, débouchant sur la séparation que l'on sait, avait été et serait réellement calamiteux pour les deux États – l'ancien et le nouveau – qui émergeaient de la partition. L'opération globale, triomphe de la diplomatie américaine et beau succès de la stratégie israélienne, se solderait par une catastrophe pour les Sudistes comme pour les Nordistes. Le cours des choses tout au long des six années écoulées, qui n'ont pas été un fleuve tranquille, a démontré que le divorce entre les deux parties du Soudan ne faisait qu'aggraver les

tropismes existants, les Sudistes « libérés des Arabes » héritant du chaos et de la guerre ethnique, et le Soudan de Khartoum « délivré des séparatistes » replongeant dans les conflits traditionnels, au sujet des alliances, de l'eau et du pétrole, sans être débarrassé des démêlés sudistes.

À l'occasion de cette nouvelle édition, l'auteur n'a pas touché le texte déjà existant, rien dans le déroulé des événements ou dans l'actualité ne semblant inviter à une rectification ou à une correction des analyses ou des perspectives. Le titre du chapitre ajouté, « Chroniques soudanaises, d'un janvier à l'autre (2011-2019) », est suffisamment parlant, sinon éloquent, pour annoncer la couleur. Il a été jugé bon d'introduire dans ce suivi de l'actualité, afin de l'éclairer, quelques rappels et réminiscences du passé récent. On y trouvera également des éléments d'histoire concernant en particulier l'entreprise de création d'une nation sud-soudanaise introuvable, à partir des États-Unis, et des références à l'intérêt marqué par Israël, depuis sa naissance, à une déconstruction du Soudan à peine indépendant.

De manière générale, comme il était expliqué dans l'avant-propos initial et l'introduction de l'ouvrage, l'un des objectifs majeurs était de démystifier la narrative répandue en Occident à propos du conflit existentiel qui avait alimenté deux guerres civiles entre Sud et Nord, soit trente-neuf ans de conflit fratricide sur cinquante-six ans de Soudan indépendant. Il s'agissait également de mettre en lumière les tenants et aboutissants de la guerre politico-médiatique effrénée entretenue contre le « régime de Khartoum » et les raisons qui motivaient la volonté d'ostraciser le Soudan : en faire un État failli, un État voyou, un État terroriste, afin de justifier les ingérences dans ses affaires intérieures. Au vu des conflits qui ont affecté tant de pays de la zone ANMO depuis plus de vingt ans, la thèse était alors perçue comme hétérodoxe, pour ne pas dire plus ; elle paraît désormais plausible et méritant discussion.

Il fallait également mettre en lumière le lien entre la guerre menée contre le Soudan par le biais d'une rébellion soutenue par l'étranger sous des prétextes variés et le mécanisme commun des « révolutions arabes ». Comment ne pas parvenir alors à la conclusion qui s'impose : la séparation du Sud-Soudan visait avant tout à entamer un morcellement du Soudan conformément à des objectifs géopolitiques et à des plans israélo-américains que l'on ne cherchait même pas à cacher, en activant contre l'État soudanais ostracisé toutes les inimitiés possibles et imaginables.

En résumé, le souci était de replacer le Soudan, dans tous ses états et États, dans son cadre géopolitique global : ni un pays exclusivement africain gouverné par des Arabes comme on le présentait volontiers dans les ex-puissances coloniales, ni un pays arabe de seconde zone ainsi qu'on le considérait avec quelque condescendance chez les « pays frères » (on parlait bien de « pharaons noirs », pourquoi pas des « Arabes noirs ? »). Ce point important paraissait relever d'une imagination débridée, vaguement

complotiste, faisant fi de la frontière génétique que le colonisateur avait tracée sur le continent noir entre « Arabes » et « Africains ». Ce n'est plus le cas, de nombreux auteurs, analystes et commentateurs se référant à l'arc de crise ou aux croissants d'instabilité, ou à des concepts tels que la zone AQMI (Al Qaida au Maghreb islamique) ou le Grand Moyen-Orient de George W. Bush, etc.

En définitive, *Le Soudan dans tous ses états* se proposait de faire revivre les tribulations d'un pays mal connu du public francophone pour de multiples raisons, géographiques, historiques, culturelles, linguistiques, liées à des considérations postcoloniales. Mais tout se passe comme si l'Histoire s'était ingéniée à faire de ce pays fascinant une sorte de zone interdite, ou une arrière-cour aux contours indistincts, et de son peuple élégant un sujet plutôt qu'un acteur, en lui refusant systématiquement la visibilité des gloires qu'il aurait pu faire valoir.

La nouvelle édition proposée au public répond finalement à une demande inspirée par l'actualité : le Soudan, ou plutôt les deux Soudans qui en assurent la succession, celui de Khartoum et celui de Juba, reviennent à l'ordre du jour, à supposer qu'ils en soient sortis depuis 2012. C'est l'évolution de deux pays « frères ennemis » hier encore prisonniers d'une guerre intestine et aujourd'hui victimes d'un drame commun, celui d'une séparation suggérée, encouragée et imposée par des « amis » qui ne leur voulaient pas forcément du bien, des amis maintenant effarés.

Michel Raimbaud
janvier 2019

Avant-propos

Nouakchott, un beau jour de juin 1994, un coup de fil du Quai d'Orsay, c'est-à-dire « du Département » pour les initiés. Un projet d'affectation ? Approchant du terme normal de ma mission au « pays du million de poètes », je ne suis pas très surpris, mais c'est une destination de hasard que me propose mon brillant interlocuteur. Agacé par mes objections, il finit par m'asséner, avec un brin d'arrogante commisération: « Vous ne voulez quand même pas aller à Khartoum ? ». Moitié par défi moitié par attirance, je réponds : « Pourquoi pas ? Cela m'intéresse... ». En raccrochant, je sais que les dés ont été jetés. Il y a les élus du circuit « Elizabeth Arden » qui se pavanent entre Rome, Berlin, New-York et Washington, les abonnés du catalogue éclectique « Nouvelles Frontières » aux destinations parfois improbables, et les aventuriers auxquels on propose un État-paria sous embargo, un enfer mafieux ou une capitale fleurant bon les sanctions imminentes : bienvenue au réseau Ben Laden, un réseau dont Khartoum fait évidemment partie, sans mauvais humour.

Certes, en cet été 1994, on ne parle pas encore beaucoup d'Oussama, un fils de grande et riche famille saoudienne qui aurait mal tourné, de l'axe du Bien anti-soviétique à l'Axe du Mal anti-occidental, et l'on évoque à peine sa présence au Soudan, où il vient d'être accueilli trois ans auparavant. Néanmoins, tout juste intronisé par le Conseil des Ministres, je m'efforce d'apprivoiser l'idée d'un envol prochain vers la capitale exotique (son nom ne signifie-t-il pas « trompe d'éléphant » ?) qui fait déjà fantasmer l'Occident, quand mon futur pays de résidence accède au dangereux honneur des étranges lucarnes. C'est en effet à la mi-août que surgit « l'affaire Carlos », dont les médias vont faire leurs choux gras. Le gouvernement soudanais vient de livrer Vladimir Ilitch Ramirez aux services français. Les médias s'emparent de cette histoire croustillante, et les télévisions vont nous montrer des jours durant une carte du « pays des trois Nils » où une flèche impérieuse et accusatrice est pointée sur Khartoum comme le doigt de la vengeance dénonçant le lieu

d'un crime. L'opération, qui n'a pu réussir sans une collaboration étroite des Soudanais, inspire à beaucoup de commentateurs de sulfureuses spéculations sur ce qu'ils appellent la « French Connection ». Qualifiée de mafieuse, cette liaison serait alimentée par des engagements (prétendus ou réels) auxquels Paris aurait souscrit pour rétribuer le geste soudanais et le Cheikh Hassan al Tourabi, présenté comme « l'éminence grise du régime de Khartoum », instrumentaliserait les affinités qu'on lui prête avec la France pour désenclaver le Soudan islamiste et assouvir ses ambitions de machiavel subtropical.

Amoureux de l'Histoire et amateur de géographie politique, arabisant et africaniste de profession comme de vocation, je n'aborde pas le pays des Pharaons Noirs comme on irait voir un James Bond, mais l'exploit des barbouzes de M. Pasqua ajoute du piment à mes réflexions. En attendant de goûter à des charmes sulfureux, je médite sur les sortilèges du Nil : comment et pourquoi le fleuve sacré peut-il apporter la bénédiction des dieux en Égypte et la malédiction des hommes au Soudan ? Je réalise surtout vers quelle mission ingrate je me suis aiguillé. Ne décrit-on pas un pays torride et infréquentable, espace de nulle part plein d'Arabes musulmans et de Noirs « chrétiens » vaguement mâtinés d'animistes, mais surtout un régime militaro-islamiste qui allierait la psychorigidité bornée des officiers au pouvoir au fanatisme impitoyable et cruel de musulmans extrémistes ? Qui plus est, ce gouvernement enturbanné, incompréhensible et sans doute sournois ne cherche-t-il pas à cultiver l'amitié de la France, ou du moins ne tente-t-il pas de nous compromettre, aux yeux de nos chers amis américains et britanniques, de nos partenaires européens, en nous présentant comme un pays plutôt bienveillant, au minimum non hostile ? Toujours pris par mes fonctions du moment dans « la Brasília des sables » et ne voyant pas encore ce qui, dans son régime, dans ses orientations, ses comportements, ses alliances, peut distinguer le Soudan de nombreux autres États du monde arabe, du continent africain ou d'ailleurs, je suis surpris de voir la passion et la hargne qu'éveille ou que réveille chez beaucoup de collègues ou interlocuteurs parisiens le dossier soudanais.

Ah ! Ces bonnes âmes qui jugent superflu de cacher leur acharnement souvent haineux contre « le régime islamiste ». N'est-il pas commode et gratifiant, en tout cas peu risqué, de charger de tous les péchés de la création ces Soudanais qui cumulent toutes les tares possibles et imaginables : comment peut-on être à la fois arabe, noir, africain, musulman et « islamiste », c'est-à-dire participer à la fois de la barbarie des Arabes et de la sauvagerie des Noirs, charrier en soi les complexes de l'ex-colonisé africain et les velléités d'un colonisateur « égypto-ottoman » sur le retour, et qui plus est s'acharner à islamiser d'innocents éleveurs de buffles, dans un décor fantasmagique de turquerie diffuse et de verroterie emplumée ? Il

y a aussi ceux qui avouent une compréhension – que l'on devine un peu honteuse – pour un pays qu'ils auraient du mal à situer sur la carte (n'eût été le martelage télévisuel, la flèche vissée sur la trompe d'éléphant). Derrière l'invocation du réalisme, il ne faut pas gratter beaucoup pour débusquer la coquetterie, hardiesse intellectuelle pour certains, concession à l'exotisme politique pour d'autres. À cette époque-là, tout ce que l'on peut lire ou entendre sur le Soudan relève de la psychanalyse plutôt que de l'analyse. Les choses ont-elles changé beaucoup depuis lors ? En tout cas, l'impression d'être embarqué sur un navire piégé, secoué par une mer maussade, avec un horizon bouché, ne va plus me quitter jusqu'à mon départ en poste, quelques mois plus tard.

C'est dans cet état d'esprit que je débarque à Khartoum, le 26 novembre 1994. Autant dire qu'en posant le pied – droit, cela va de soi – sur le tarmac de l'aéroport international, et recevant en plein visage une bouffée de vapeur chaude (peut-être 40 degrés, à une heure du matin), je me sens comme une âme en peine que l'on pousserait vers le purgatoire. Mais, il faut l'avouer, sachant la prégnance et le simplisme de toutes les idées reçues, ressassées, remâchées, rabâchées, martelées en ligne et en boucle par tous les médias, les experts, les intellectuels, les spécialistes, je suis également titillé par une intense curiosité. Il me faut écarquiller les yeux pour tenter de pénétrer les mystères de cette ville triple, étouffante et majestueuse, ainsi que les zones d'ombre de cet espace soudanais que le Bon Dieu, sans doute lassé d'être trop pris pour emblème par les uns et les autres, semble avoir abandonné à ses démons. Et puis il y a ces censeurs qui fusillent d'un regard courroucé le Nil Blanc ou ces vertus outragées qui, les yeux rivés sur la ligne bleue de l'autre Nil, fustigent le terrorisme, le régime militaro-islamiste, le « génocide », débitant tant de clichés, de préjugés et d'âneries que c'en est une invite à passer outre et un encouragement à découvrir le plus grand pays arabo-africain.

Mon propos n'est pas – n'est aucunement même – d'évoquer mon travail de diplomate. Je préciserai tout de suite et pour solde de tout compte que ma mission au Soudan a été passionnante, enrichissante au plan humain, finalement gratifiante au plan professionnel. Après des débuts revêches dans un climat quelquefois glauque et un contexte – à Paris et à Khartoum – hostile, l'environnement politique et diplomatique local, puis bilatéral et international, s'est progressivement réchauffé. De la glaciation au dégel, le parcours de plus de cinq années a été fertile en changements, en transformations. Le Soudan que je quitte en janvier 2000 n'a plus grand-chose à voir avec celui que j'avais découvert non sans appréhension en novembre 1994.

Je ne m'attendais certes pas à ce que la vie du Soudan s'arrête à mon départ et il était même peu probable qu'elle devienne un long fleuve tranquille. Revenant boire l'eau du Nil au printemps 2007, je découvre un

Soudan vivant dans un état second, flottant entre l'euphorie du pétrole et l'anesthésie de la paix enfin conquise, tentant d'oublier qu'il vit un simple sursis, sous la menace d'une épée de Damoclès à double tranchant : la séparation du Sud et le brûlot du Darfour. Le Soudan est loin d'être au bout de ses peines, mais le discours commun se veut optimiste. Comment admettre que les efforts prodigués et les concessions acceptées pourraient acheminer le Soudan vers la solution la plus redoutée, la partition ?

La tournure prise par les événements donne à l'ouverture consentie depuis une douzaine d'années par les dirigeants de Khartoum un goût saumâtre. Si le résultat est attristant, il n'est pas pour autant imprévu. Confronté aux méfaits du nouveau déséquilibre du monde et livré à la merci de l'Empire américain et de ses affidés, le Pays des Pharaons Noirs pouvait-il espérer échapper au destin que la vertueuse Amérique assigne à ses « États-voyous » et à ses « commanditaires du terrorisme » ?

Introduction

Cet essai porte sur l'évolution contemporaine du Soudan, replacée dans une perspective historique et géopolitique. N'ayant pas la prétention de produire un ouvrage universitaire, ne voulant pas infliger au lecteur les énièmes souvenirs d'un ambassadeur et laissant à d'autres le soin de commettre un récit-reportage ou de faire de l'histoire immédiate, j'ai choisi de revisiter ce pays « dont Soudan était le nom », en recadrant son histoire ancienne dans le contexte régional qui est le sien et en redonnant à son histoire moderne une dimension arabe et africaine souvent oubliée. S'agissant enfin de l'époque contemporaine récente, il m'a paru que l'on ne pouvait comprendre les aventures et les tribulations du Soudan « islamiste » en faisant abstraction des bouleversements intervenus sur l'échiquier mondial depuis les années 1990 et l'écroulement de l'URSS. Autrement dit, les faits et gestes du régime Béchir-Tourabi n'auraient jamais eu l'impact que l'on sait s'ils n'avaient pas heurté de plein fouet les ambitions de l'Empire américain désormais (et pour une quinzaine d'années) seul au monde, dérangeant une feuille de route élaborée de longue date, mais revue et adaptée au nouveau déséquilibre planétaire.

Le Soudan des deux dernières décennies représente une sorte de condensé indigeste de tous les fantasmes qui ont hanté et hantent l'Occident. De l'épreuve de force (ou de faiblesse) qui l'a opposé à l'Empire américano-occidental, il ne pouvait certes sortir vainqueur, n'appartenant pas au camp des gagnants. Or, c'est à ces derniers qu'échoit le privilège d'imposer la version et l'analyse « officielles » des événements. Grisés par leurs succès et forts de l'impunité que leur accorde leur hyperpuissance, les vainqueurs ont tendance à présenter l'enchaînement des faits d'une façon biaisée, de manière à s'attribuer la paternité exclusive des succès et à se dédouaner totalement des échecs. Il leur faut donc gommer tout ce qui dérange, faire l'impasse sur les tenants et aboutissants inavoués et inavouables d'un processus, mettant au compte de la volonté des peuples les ambitions de leurs dirigeants ou de leurs élites. Ils sont ainsi amenés à passer sous un silence pudique les

arrière-pensées de la « communauté internationale » (enfermée par ces guillemets dans les limites de l'Occident, au sens le plus colonial ou néo-colonial du terme). Et l'on sait que ces arrière-pensées pèsent bien plus lourd que les déclarations pompeuses ou les postures solennelles. Comment ne pas être frappé par l'amnésie sélective des hommes et l'absence de mémoire de leurs institutions ?

L'Histoire contemporaine est fertile en aspects contradictoires. Notre monde officiel, celui des puissants, des nantis, des décideurs, des faiseurs d'opinion, qui aime brandir les grands principes et invoquer les valeurs morales, qui se réclame de la légalité internationale et de l'universalité des droits de l'homme, se veut ouvert et transparent, au prétexte qu'il communique et informe à tout-va. Mais, noyé sous un déluge de messages et de news, enseveli sous un fatras de nouvelles que l'on déverse sur lui sans discontinuer, le citoyen, même celui qui se veut raisonnablement éclairé, est soumis à une telle pression qu'il peine à distinguer entre information plus ou moins honnête et intoxication plus ou moins grossière. Ne parlons pas de la masse des individus qui accordent un crédit de charbonnier à tout ce qu'ils ont « vu à la télévision » ou « lu dans les journaux ». En la matière, les médias des « grandes démocraties » ne valent pas mieux que leurs congénères des « États totalitaires » qu'ils toisent pourtant avec commisération. Ne développent-ils pas eux aussi, en toutes circonstances, une vision ou une « analyse » fondée sur une division du monde entre « bons » et « méchants » ? Or, cette approche n'est pas innocente, puisqu'elle vise à justifier, au nom des droits de l'Homme et des aspirations démocratiques des peuples, le droit d'ingérence de l'Amérique et de l'OTAN dans tous les pays qui refusent la règle du jeu édictée par l'Occident, qui ne veulent obéir ni à Washington ni à ses alliés européens et qui ne partagent pas la conception occidentale du monde.

Il me semble donc important de ne pas laisser s'installer la vision unilatérale, manichéenne, réductrice et mensongère des États qui s'érigent en « maîtres du monde » ou en « gendarmes » de l'Afrique et du monde arabo-musulman. Il est en revanche souhaitable de proposer une écriture plus juste de l'Histoire. J'espère y contribuer en écrivant cet ouvrage, dont l'objectif est somme toute raisonnable.

Pour parvenir à ce rééquilibrage, il paraît plus utile que jamais de s'imprégner d'une évidence : les grands dossiers internationaux ne sont pas réductibles à leur version officielle. Ils comportent aussi (et surtout ?) une face cachée. La formule de l'humoriste – « on ne nous dit pas tout » – n'est pas seulement une boutade pour moquer le Monsieur Béchu du Café du Commerce, mais rappelle que la réalité historique et/ou politique est à deux visages. Cette perception d'une Histoire à deux niveaux, tournée en dérision et marginalisée par ceux-qui-savent, se trouve souvent validée

par l'enchaînement des faits et des résultats. Beaucoup, craignant d'être taxés de paranoïa, renoncent à tenter de déchiffrer la face occulte des événements. C'est ainsi qu'ils hésitent à invoquer l'hypothèse du complot, notamment et y compris dans les affaires de l'Orient compliqué. Il est vrai que le concept de « conspiration » sonne très « arabe », ce qui le déconsidère aux yeux de beaucoup de commentateurs et analystes occidentaux. Du Golfe à l'Océan, on use et abuse de cette explication qui dispense de reconnaître l'existence même des problèmes les plus criants, de rechercher les racines internes des conflits ou de déterminer les responsabilités nationales, qu'elles soient celles des régimes, des élites ou des sociétés. Pourtant, du Machreq au Maghreb, on aime bien comploter et il y a au moins autant de motifs de conspiration qu'il y a de nuits dans les contes de Shéhérazade.

Dans le cas du Soudan, ce Sud de l'Orient, on peut bien parler, dès les années 90, de complot à long terme, avec intervention de puissances extérieures et complicité de forces intérieures. La simplicité des objectifs de ce « complot » n'enlève rien à sa réalité et encore moins à son efficacité : nous en voyons actuellement les premiers résultats et il est facile de deviner quels sont les acteurs à la manœuvre. Les objectifs, ce sont l'affaiblissement de ce qui fut le plus grand pays d'Afrique et du monde arabe, la consolidation d'une frontière entre les « Arabes » et les « Africains », l'affermissement du clivage, souvent assez flou, entre les terres acquises à l'islam et les terres de mission du christianisme « occidental ». Il faut bien ajouter à ce tableau hélas peu réjouissant l'islamophobie qui connaît en Occident une montée sans précédent, une islamophobie que certains tentent d'exciter en attisant la « haine des Arabes », tropisme qui trouve beaucoup d'adeptes sous nos latitudes, mais aussi en Afrique, parfois même en Afrique musulmane.

Après une première partie consacrée à la création de l'espace soudanais, à sa description et à son histoire depuis l'indépendance, j'ai choisi de centrer l'approche et l'analyse sur le Soudan à l'heure de Béchir et Tourabi. Pour l'opinion commune, c'est le 29 juin 1989 qui marque les débuts du régime islamiste. C'est exact si l'on se réfère à sa version militarisée (le régime « militaro-islamiste de Khartoum »), mais, à bien des égards, il est logique d'inclure dans cette période, comme un précurseur, le gouvernement civil de Sadeq al Mahdi, qualifié après coup de « démocratiquement élu », renversé ce jour-là par le coup d'État... Dans la même veine, il n'est pas faux de qualifier de « régime d'orientation islamique » les dernières années (1977/1985) du règne de Nimeiri, où l'on voit celui-ci rêvant de fonder un État islamique dont il serait l'Imam.

Toujours est-il que, ce 29 juin, à la tête d'une junte militaire, le Général Omar Hassan al Béchir, soutenu en sous-main par les islamistes

du Cheikh Hassan al Tourabi, s'empare du pouvoir. Les putschistes invoquent l'urgence et l'extrême gravité de la situation militaire pour justifier leur intervention : les forces rebelles du SPLA ne sont-elles pas déjà parvenues non loin de Kosti, à moins de 400 kilomètres de la capitale ? État d'urgence, interdiction des partis politiques, suspension des libertés publiques, arrestations, le nouveau régime utilise la panoplie des mesures habituelles pour faire le ménage et « redresser le pays ». Toutefois, ce style de gouvernement, qui eût été presque banal quelques années plus tôt, passe mal dans la conjoncture nouvelle. Après une brève période d'observation, les États-Unis, qui ont paru assez bien disposés à l'égard de « ces officiers patriotes et honnêtes », durcissent le ton lorsqu'ils voient poindre une ligne nationaliste et islamique peu complaisante envers les puissances occidentales. Or, le Mur de Berlin vient de tomber et il n'y a plus d'URSS pour faire contrepoids à l'Amérique, en particulier dans les crises et conflits qui affectent l'Afrique et le monde arabe.

Il en va ainsi de la première crise du Golfe (1990/1991), lorsque Saddam Hussein envahit le Koweït et se laisse surprendre par la violente réaction des États-Unis et de leurs alliés. Alors que la plupart des régimes arabes se croient obligés d'adhérer à la coalition « internationale », ce qui leur permet au passage de régler leurs comptes avec le dictateur de Bagdad, le nouveau régime soudanais choisit de soutenir l'Irak, à ses risques et périls. En 1990, ce soutien à Saddam, revendiqué et trompette, est bien plus impardonnable que l'adoption annoncée d'une ligne islamiste, et c'est ce soutien qui va en premier déterminer l'attitude de Washington. Mais, très vite, les deux griefs vont n'en faire plus qu'un, notamment lorsque l'on réalise qu'Oussama Ben Laden, le responsable désigné de plusieurs actions terroristes contre des intérêts américains, a été accueilli au Soudan « comme un investisseur arabe ». En l'espace de trois ou quatre ans, le « régime militaro-islamiste » de Khartoum est diabolisé. Finis les « officiers patriotes et honnêtes » que Washington envisageait de soutenir : dès le milieu des années 90, le Soudan est devenu un État-voyou, le « rogue State » que dénonçait et dénonce encore l'Amérique, connaissance et référence en la matière. Il aura du mal à se débarrasser de cette désastreuse image. Refusant de se départir d'une rigidité idéologique de façade, les gouvernants du Salut National semblent se complaire dans ce statut d'État-paria. Ils collectionnent les inimitiés et dénoncent le deux poids deux mesures, sèment comme par mégarde quelques méchantes étincelles et s'étonnent des foyers d'incendies qu'ils ont ainsi allumés sur leur passage. Au plus fort de l'enfermement, vers 1995/1996, ils en sont réduits à piloter à vue entre les chausse-trappes que la « communauté internationale » (on devrait dire dans ce cas « anglo-saxonne ») se fait un malin plaisir de placer sur leur route, mais ils continuent de penser qu'ils peuvent avoir raison seuls contre tous. Jusqu'à ce

qu'ils admettent l'idée que le conflit du Sud, dont ils ont hérité mais qu'ils n'ont pas créé, est le carburant de l'ostracisme qui frappe le Soudan et le poison qui le tue à petit feu, de l'extérieur comme de l'intérieur. D'où le léger mieux constaté à partir de 1997, lorsque Khartoum réussit à conclure un accord de paix « partiel » avec des factions rebelles représentatives d'une certaine sensibilité sudiste.

Les États qui se présentent en porte-parole de la communauté internationale et se sont arrogé « le droit de dire le droit », relayés par tous les donneurs de leçons, spécialistes de la lutte du Bien contre l'Axe du Mal, piaffent alors d'impatience devant la lenteur des efforts visant à résoudre ce problème complexe du Sud-Soudan. Pourtant, la décennie 1989/2000 a été déterminante et c'est durant ces années-là qu'ont été esquissées et engagées les évolutions décisives. Ne serait-il pas juste de rappeler les mérites du « Sudan Peace Agreement » signé à Khartoum en avril 1997 entre le gouvernement et six factions rebelles dissidentes du SPLM/SPLA, un accord partiel dont les termes seront repris plus tard par l'accord global signé à Naivasha en janvier 2005, le bon plaisir de la « communauté internationale » et le bon-vouloir de John Garang faisant seuls la différence.

En résumé, le bilan de cette décennie soudanaise des années 90 me semble instructif. On ne refait certes pas l'Histoire, mais, à l'heure où la « communauté internationale » (entendons par là les États-Unis et leurs alliés) résiste mal à la tentation de sanctionner tout ce qui résiste, sans même chercher une garantie raisonnable de résultat, on peut rêver... Le cas soudanais aurait pu être exemplaire, ne serait-ce qu'à titre d'exception confirmant la règle édictée par l'« Occident ». Qu'on le veuille ou non, le « régime » de Khartoum avait su, en l'espace de quelques années, s'amender sans chaos, sans bouleversement, voire sans reniement, passer de l'isolement à l'ouverture, de l'intransigeance dogmatique à la souplesse pragmatique, remplacer le monolithisme des débuts par un certain pluralisme, renoncer à la tentation d'une islamisation brutale pour accepter la réalité multiculturelle et multi-religieuse du pays. S'il avait réussi cette transition somme toute pacifique sinon reposante, c'est qu'il avait pu, à un moment donné, et lors de phases cruciales, compter sur la compréhension, voire l'aide de certains partenaires... La France, c'est plutôt heureux (bien qu'elle ait semblé parfois en avoir honte), avait été de ces partenaires-là. Il eût été normal et juste que, la paix revenue et la normalisation en voie d'achèvement, elle en tirât un crédit politique et moral. L'avenir de ce passé encore proche en a décidé autrement, on l'a vite constaté. Mais ceci est une autre Histoire, qui concerne la France au moins autant que le Soudan.

La décennie passée est plus déroutante. Elle est entamée sous de méchants auspices. Les attentats du 11 septembre 2001 placent le Soudan

dans une situation potentiellement inquiétante, mais offrent une possibilité de « rédemption » au gouvernement de Khartoum. L'engagement de celui-ci dans une coopération active avec l'Amérique dans sa lutte contre le terrorisme permet d'ouvrir des perspectives nouvelles pour une sortie de l'impasse au Sud-Soudan. Le processus prend forme à partir de 2002. C'est sans aucun doute une heureuse avancée, attendue depuis plus de vingt ans. Cependant, la marche vers la paix est vite plombée par l'irruption sur la scène politique et médiatique de la crise du Darfour. L'enlèvement de celle-ci et le lynchage médiatique qui en résulte pour le gouvernement de Khartoum affaiblissent la position de ce dernier et parasitent en quelque sorte le processus de paix négociée avec le SPLM/SPLA. L'aboutissement des pourparlers à Naivasha aux premiers jours de 2005, qui aurait dû faire entrevoir au Soudan des lendemains plus sereins, marque en fait le début de la fin pour ceux qui adhèrent malgré tout au rêve unitaire. Le coup de grâce est donné par la Cour Pénale Internationale lorsqu'un premier mandat d'arrêt est lancé contre le Président Omar al Béchir en mars 2009, puis un second pour génocide en juillet 2010. L'ex- Royaume des Deux Nils, ancêtre du plus grand État arabo-africain, est dès lors condamné à se transformer en Pays des Deux Soudans. C'est ce qui advient en janvier 2011, quand le verdict des urnes met fin au sursis de six ans octroyé par cet accord de paix que l'on nommait désir.

Cette « péripétie » ouvre-t-elle la voie au dépeçage de l'espace soudanais ? Il serait prématuré de l'affirmer, mais les dirigeants du « Soudan maintenu » feraient preuve de sagesse en tenant compte de l'avertissement que constitue cette partition du Sud et en intégrant dans leurs réflexions l'impact qu'elle peut avoir sur les régions marginalisées comme sur les mouvements séparatistes. Elargissant le débat du Golfe à l'Océan, il convient de souligner que l'inscription de la douloureuse expérience soudanaise dans le maelstroem qui secoue le monde arabe ne réduit en rien sa gravité. Bien au contraire, elle lui confère une valeur d'exemple que les régimes arabes, anciens ou nouveaux, devraient bien méditer.

PREMIÈRE PARTIE

De l'espace soudanais au Soudan arabo-africain

Taillé à l'échelle d'un mini-continent – quatre fois et demi la France –, l'espace soudanais – occupé jusqu'à juillet 2011 par la République du Soudan – est structuré autour du Nil et de ses affluents. Irrigué à tous les sens du terme par ce puissant réseau hydrographique qui le met en contact avec l'extérieur, il a peu de frontières naturelles, et les seules, à l'est et au sud, ne constituent ni des barrières hostiles ni des obstacles à la communication, à l'exception des montagnes de la Mer Rouge déployées devant les 750 kilomètres de sa façade maritime. L'ex-Soudan anglo-égyptien est donc une terre de passage, largement ouverte sur les neuf pays de son voisinage : dans le sens de l'horloge, l'Égypte, la Libye, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie, l'Erythrée. La géographie lui a ainsi donné une position stratégique précieuse, au cœur de l'Afrique, mais qui l'expose à tous les dangers. Un simple coup d'œil à la carte du continent permet de s'en rendre compte.

Il est en effet difficile de relier l'Afrique septentrionale et l'Afrique centrale ou orientale sans traverser le Soudan, et encore plus malaisé et coûteux pour les compagnies aériennes d'éviter ou de contourner son espace aérien. Les experts militaires en tirent des conclusions. Pour les stratèges en effet, la position du Soudan à portée d'avion ou de porte-avion de la péninsule arabique (où se concentre une part importante des réserves pétrolières mondiales aisément exploitables à moyen terme), et plus généralement sa situation à proximité d'autres gisements de pétrole (Libye, Tchad) de première grandeur ou de ressources stratégiques essentielles suffisent à justifier l'intérêt particulier qu'ils lui portent. Dans le registre belliciste, certains ne peuvent s'empêcher de noter que le pays est à distance de frappe de l'Afrique Occidentale et Centrale. La facilité stratégique est à double sens : le Soudan est également une cible potentielle à portée de missile à partir de l'Océan Indien, pourront ajouter les experts s'ils veulent bien se souvenir de la destruction à distance, en août 1998, par des missiles américains, de l'usine pharmaceutique de Dar-al-Shifa près de Khartoum, suspectée (à tort) de produire des armes biologiques imaginaires.

Bien évidemment, cet espace ouvert à tous les vents de l'Afrique n'a en soi rien qui le prédispose à servir de cadre à une entité politique unifiée. Le Nil, son seul fil conducteur, qui prend sa source au centre de l'Afrique et se glisse majestueusement, interminablement vers la Méditerranée, lui assigne une vocation de terre de contact et de creuset

entre l'Égypte immémoriale et l'Afrique profonde. Autant dire que le destin du Soudan, prodigieux mais contrarié, est le fruit d'une aventure impériale et d'une volonté politique. Ses racines sont très anciennes, à l'égyptienne, ses « arborescences » s'étalent sur des siècles plus ou moins mal connus, et la configuration qui a été la sienne jusqu'à juillet 2011 remonte à deux siècles tout juste. Néanmoins, il faut arpenter ces deux siècles d'histoire moderne pour comprendre les vicissitudes des deux dernières décennies. C'est ce que nous tenterons de faire dans la première partie de cet essai.

1

La création de l'espace soudanais

Par les temps qui courent, les Soudanais n'aiment guère être associés d'une façon ou d'une autre à l'Amérique, et ils ont de bonnes raisons pour cela. Néanmoins, ne serait-ce que par respect de l'histoire ou de la géographie, ils nous pardonneront sans doute d'épingler l'une des rares caractéristiques qu'ils partagent avec la patrie de l'Oncle Sam, par-delà la frontière bushienne entre les deux Axes bien connus : de même que les États-Unis ont capté à leur profit le nom du continent où ils se trouvent situés, le Soudan s'est identifié à la vaste portion de l'Afrique à laquelle il appartient. De New-York à San Francisco et de Seattle à Miami, c'est l'Amérique et on est Américains en toute majesté ; de Wadi Halfa à Juba et d'Al Geneina à Kassala, c'est le Soudan, « le Pays des Noirs », et ses habitants sont des « Noirs », en toute simplicité, puisque c'est ainsi (« Sudan ») qu'on les appelle en bon arabe.

Le Bilad al Sudan, un « entre-deux mondes »

« Bilad al Sudan » est le nom que les Arabes de l'époque classique, notamment leurs historiens, leurs géographes, leurs voyageurs, leurs chroniqueurs, ont donné à une vaste zone du continent africain allant de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien. Si l'on assimile le « Bilad al Beidan » (le Pays des Blancs) à l'Afrique arabe ou arabisée, le « Bilad al Sudan » désigne par approximation l'ensemble des pays de l'Afrique noire, celle que les auteurs contemporains qualifient parfois de « sub-saharienne ». Toutefois, l'extension du « Pays des Noirs » auquel se réfère le concept arabe n'est pas clairement précisée. Sa partie septentrionale correspond à la bande sahélo-saharienne qui prend en écharpe le continent africain, de la Sénégalie à la Corne de l'Afrique, mais les limites méridionales n'en sont pas définies, correspondant, semble-t-il, à

une frontière au sens de la conquête de l'Ouest américain, un horizon qui aurait vocation à se déplacer au fur et à mesure que l'Islam se répand vers le Sud. La frontière du Dar al Islam au Pays des Noirs ne peut qu'être fluctuante: nantie de frontières extensibles, le « Bilad al Sudan » appartient à la zone de transition entre la terre des musulmans et le Dar al Harb (le pays de la guerre), là où coexistent des communautés musulmanes et des populations non musulmanes. Il semble coïncider avant tout avec l'aire de rayonnement de l'Islam, champ d'expansion naturel pour de grands empires (Empire du Mali, Empire Songhaï, Empire Toucouleur d'Osman Dan Fodio, Kanem, Bornou, cités Haoussa ou Califat de Sokoto), puis théâtre d'épopées anticoloniales. Il inclut également les contrées est-africaines touchées par l'expansion arabe ou arabo-swahilie. Le « Bilad al Sudan » désigne finalement les vastes contrées habitées par des Noirs en contact avec les Arabes et l'Islam, quel que soit le résultat de ce contact. C'est du moins ce que suggère l'abondante littérature de langue arabe consacrée à la matière, longtemps ignorée et tenue pour négligeable par les colonisateurs.

Inspirés par une vision simpliste de l'Histoire et par une connaissance réductrice de la géographie, certains auteurs veulent confondre l'Afrique arabe avec le Dar al Islam, ce qui permet de décrire l'Afrique noire comme l'Afrique des non-musulmans, « animiste et chrétienne ». L'assertion n'est pas innocente, tendant à insinuer que l'Islam n'est pas une religion naturelle pour les « Africains », dans la mesure où sa présence en Afrique noire serait liée à une conquête militaire ou à la domination politique des Arabes et non à une adhésion spontanée des populations. En tout état de cause, qu'elle soit volontaire ou fruit de l'ignorance, cette vision des choses est inexacte et ne correspond pas à la réalité historique. En effet, la diffusion de l'islam dans le Bilad al Sudan ne résulte pas d'une politique délibérée d'expansion de qui que ce soit. Elle est le fruit d'un lent processus qui concerne, dans un premier temps, les villes et les élites, se propageant le long des routes commerciales ou dans les cités portuaires. Ici comme ailleurs, l'islam est avant tout un phénomène urbain, se développant au gré des échanges commerciaux, des mariages, des alliances politiques (ces dernières facilitant parfois le passage à l'islam de communautés entières, voire l'islamisation d'entités étatiques suite à la conversion de leurs élites). L'implantation dans les campagnes ne vient qu'en dernier ressort, au terme d'une longue imprégnation qui peut durer deux ou trois siècles, voire davantage. Mentionnons aussi – bien que cet élément ne concerne pas spécifiquement le continent africain – que la conversion à l'islam permet d'échapper à l'esclavage, y compris dans ses versions « tribales » et « arabo-africaines », puisqu'il est quasiment interdit à un musulman de réduire un autre musulman en esclavage. Une frontière parmi tant d'autres.

Il serait déjà hasardeux de tracer une démarcation entre l'Afrique « arabe » et l'Afrique noire, comme se plaisaient à le faire les géographes et anthropologues coloniaux. En réalité, il n'y a pas vraiment de zone frontière entre ces deux Afriques, en contact depuis de nombreux siècles, mais une transition plus ou moins large où les populations sont islamisées et à des degrés divers arabisées. C'est en traversant cette zone du nord au sud que l'on passe graduellement du « Bilad al Beidan » au « Bilad al Sudan ». Grosso modo, la limite septentrionale du « Bilad al Sudan » correspond à la bordure méridionale du Sahara. D'ouest en est, elle commence dans l'extrême Sud mauritanien, sur les rives du fleuve Sénégal, aux alentours du 17° parallèle, et traverse ensuite le Mali, suivant une ligne Tombouctou-Gao (delta intérieur et boucle du Niger). Elle sillonne l'actuelle République du Niger à la hauteur du 15° parallèle, de Tahoua à Maradi et Zinder. Plus à l'est, la zone de démarcation se situe plutôt vers le 20° parallèle, aux confins tchado-libyens d'une part, égypto-soudanais d'autre part.

Mais cette délimitation, même sommaire, entre le Bilad al Beidan et le Bilad al Sudan ne constitue pas une ligne de partage entre l'Afrique musulmane et une autre Afrique qualifiée abusivement de « chrétienne ». L'islam est la religion majoritaire dans une bonne partie de l'Afrique occidentale et centrale, son influence s'étendant jusqu'aux villes côtières du Golfe de Guinée (Lagos, Conakry sont des cités musulmanes, et Abidjan l'est en partie). Pour citer quelques chiffres, les musulmans constituent plus de 95% de la population de la Sénégalie, ils représentent 85% des Maliens, 95% au Niger, 60 à 70% au Tchad, ils constituent également la majorité dans les Guinées, au Burkina Faso, et une bonne moitié des populations du Nigeria et de la Côte-d'Ivoire, une forte minorité au Bénin, au Togo et au Cameroun, etc.... La Corne de l'Afrique elle aussi relève essentiellement du Dar al Islam, à l'exception notable du bastion copte des Hauts Plateaux éthiopiens, littéralement encerclé et assiégé par l'Islam. 75% des Soudanais, 50% des Erythréens et des Éthiopiens ainsi que la totalité des habitants de la Somalie et de Djibouti professent la religion du Prophète. Enfin, l'Islam s'est taillé au fil des siècles une zone d'expansion et d'influence importante dans ce qu'il est convenu d'appeler la culture arabo-swahilie, née sur les rivages de l'Afrique Orientale et enracinée sur une large portion de l'hinterland.

Pour sa part, la « frontière » linguistique entre l'Afrique arabisée et l'autre Afrique ne coïncide ni avec la démarcation religieuse entre le Dar al Islam et le Dar al Harb, ni même avec la ligne de clivage, si floue soit-elle, entre le Bilad al Beidan et le Bilad al Sudan. Il se trouve que l'islamisation des populations ne s'est pas toujours accompagnée de leur arabisation au sens linguistique du terme, bien loin de là. La langue arabe est certes la langue du Coran, de la prière et des affaires religieuses en

Afrique noire comme dans tout le monde musulman. Elle est enseignée et utilisée dans les multiples écoles coraniques et « madrassas » sur la base de la lecture du Livre Saint, mais elle n'a pas éliminé les idiomes locaux dans la vie quotidienne. Elle se retrouve par ailleurs en concurrence potentielle avec les langues de l'héritage colonial (le français et l'anglais essentiellement). Trois des pays appartenant au Bilad al Sudan ont connu une évolution particulière en raison de l'arabisation linguistique plus ou moins profonde, partielle ou totale, de leurs populations : l'Erythrée et le Tchad, où l'arabe est langue véhiculaire et officielle aux côtés du tigréen et du français respectivement, et la République du Soudan.

Les amateurs de frontières qui veulent à tout prix saucissonner le continent africain pour mieux le diviser n'ont que l'embarras du choix : entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire, l'Afrique arabe et l'Afrique subsaharienne, le Dar al Islam et le Dar al Harb, l'Afrique musulmane et l'Afrique « chrétienne » ou animiste, autant de démarcations qui diffèrent les unes des autres, selon les critères choisis. Et c'est au milieu de cet écheveau de frontières que se situe le « Bilad al Sudan », un entre-deux-mondes qui a légué son nom à deux entités politiques : à l'ouest l'ancien « Soudan des Français », couvrant le Mali et le Sénégal actuels, et à l'est le Soudan « anglo-égyptien », celui dont il sera question ici et que nous appellerons parfois l'espace soudanais.

Il a paru utile de rappeler ces réalités et ces ambiguïtés humaines, culturelles, linguistiques et religieuses qui sont au cœur des problématiques soudanaises. Géographiquement et anthropologiquement, mais aussi en raison de sa diversité religieuse et linguistique, cet espace soudanais appartient sans conteste au Pays des Noirs et à l'Afrique. Dans le même temps, la prépondérance de l'islam, qui rassemble 75% de la population du « Soudan global », la profondeur de son enracinement et la vigueur de son élan en font une partie intégrante du Dar al Islam. Par ailleurs, l'ampleur de l'arabisation, qui n'exclut pas le pluralisme linguistique, scelle son inscription dans le monde arabe ou arabisé. Ayant reçu en héritage les problèmes communs aux États du « Bilad al Sudan » d'une part et ceux que lui ont légués ses ex-suzerains égyptiens et anglais d'autre part, le Soudan pouvait-il devenir un modèle arabo-africain pour le continent noir ou pour le monde arabo-musulman ? La question peut paraître vaine et futile puisqu'un référendum « historique » a fourni une réponse sans nuance et apparemment sans appel. Mais les réalités sont têtues : le Soudan que nous avons connu a vécu, mais l'espace soudanais demeure.

Première esquisse de l'espace soudanais (1502-1813) : Darfunj et Darfour

Aussi loin que l'on remonte le temps – et Dieu sait que la Vallée du Nil se prête particulièrement bien à l'exercice – on ne peut qu'être frappé de la permanence des contacts, des échanges, des mélanges qui ont tissé sur plusieurs millénaires des liens culturels, économiques, humains indélébiles entre l'Égypte et ses avatars d'une part, les civilisations soudanaises d'autre part. De Napata (VII^e/III^e siècle avant JC) à Méroé (III^e avant JC/III^e après JC), celles-ci s'épanouissent durant plus de mille ans et embrassent un vaste espace allant des troisième et quatrième cataractes jusqu'au Nil Bleu et à l'Atbara. Lorsqu'aux deux ou trois premiers siècles de notre ère le christianisme s'installe dans le Nord de la Vallée du Nil, il ne tarde pas à s'infiltrer plus au Sud. Il va devenir le ciment des Royaumes de Nubie qui, au-delà de l'arrivée des Arabes en Égypte (au VII^e siècle), se maintiennent en tant qu'entités chrétiennes jusqu'au début du XVI^e siècle, tout en étant lentement imprégnés par l'islam, ses fidèles et ses agents de diffusion. C'est d'ailleurs l'un de ces royaumes chrétiens, en perpétuelle extension vers le Sud, qui choisit d'établir sa capitale (une sorte de Lutèce pour la future Ile-du-Soudan) au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, méritant l'appellation de Royaume des deux Nils, popularisé ultérieurement.

Pourtant, peu à peu gagnés à la religion du Prophète, les royaumes nubiens vont s'éteindre au tournant du XVI^e siècle, laissant la place à un sultanat musulman. Celui-ci est créé en 1504 à Sennar (sur le Nil Bleu, à 240 kilomètres au sud de Khartoum) par des Africains islamisés, les Funj. Ce sultanat, qui a contrôlé une bonne partie de l'espace soudanais, du Nord aux confins de l'Equatoria, et de l'Atbara au Kordofan, est souvent considéré comme le noyau politique, économique et culturel du futur Soudan. En fait, ses ambitions se heurtent à celles du Sultanat des Four, implanté plus à l'ouest et qui vise lui aussi à l'hégémonie sur un Soudan en pré-gestation.

L'histoire du Darfour est à l'image de celle du Soudan ancien : complexe et connue de manière approximative. Les premiers peuples ayant laissé une trace dans les annales sont les Dajus, installés dans le Jebel Marra, qui dominent la région jusqu'à l'irruption des Tunjurs, peut-être des Arabes, réputés avoir introduit l'Islam à partir des contrées maintenant tchadiennes du Ouaddai et du Bornou. Le premier chef Tunjour, qui aurait fondé un sultanat « musulman », est connu sous le nom d'Ahmad El Makour. C'est en prenant pour femme la fille du dernier roi Daju qu'il assure la continuité politique du pouvoir, la légitimité de la succession et sa légitimité propre. Toutefois, il faut attendre trois généra-

tions pour voir apparaître la première référence au peuple Four en la personne du Sultan Dali. Celui-ci, sans doute un « arabe » tunjour par sa lignée paternelle, four par sa mère, s'efforce d'organiser son domaine « étatique » et légifère en écrivant un code pénal (que l'on dit toujours appliqué). Mais le vrai fondateur de la dynastie et de l'État est le petit-fils de ce Sultan Dali, un certain Mohammad Solon, musulman convaincu, qui règne de 1596 à 1637. Le petit-fils de celui-ci, Ahmad Baker (1682-1722) fait de l'islam la religion officielle. Ainsi constitué en un véritable État et exerçant un contrôle plus ou moins permanent sur le Kordofan, le Sultanat s'étend progressivement sur le Soudan central actuel. Lorsqu'il atteint les rives du Nil et de son affluent le plus septentrional, l'Atbara, il entre en concurrence avec le Sultanat Funj.

La compétition entre les deux États rivaux va durer trois siècles durant lesquels ils vont se disputer la partie orientale du « Pays des Noirs » sahélo-saharien. Le Darfunj et le Darfour peuvent ainsi être considérés comme les deux branches ancestrales du Soudan que va forger Mohammad Ali.

Le rassemblement des terres soudanaises (1813-1885)

Dans le Pays des Noirs, situé à la jointure du monde arabe et de l'Afrique noire, et zone de contact entre l'Afrique musulmane et l'Afrique animiste que se disputent les propagandistes du Christ et ceux du Prophète, la frontière de l'Islam est par nature fluctuante. Cependant, au moment où émerge l'Égypte moderne de Mohammad Ali, le Nord du Soudan s'est intégré progressivement au Dar al Islam durant les siècles précédents. Par contre, le Sud est encore une terra incognita. Mais, entrant dans l'orbite du Nord « turco-égyptien », il va constituer bientôt, en termes géopolitiques, une Nouvelle Frontière (au sens « kennedyen » du terme) pour l'Islam et un pays de mission pour le christianisme, une terre de contact et de dialogue ou un terrain d'affrontement religieux et d'enfermement identitaire selon les circonstances. Globalement, le Soudan apparaît donc comme une zone de contact du point de vue culturel, linguistique et religieux en même temps qu'un creuset de peuples et d'ethnies. Il ne le doit pas à sa seule situation stratégique, mais aux phénomènes de grande ampleur, de portée historique, qui ont marqué de leur empreinte le Soudan avant qu'il ne devienne indépendant: la suzeraineté égypto-ottomane, l'arabisation et l'islamisation, puis l'expérience nationaliste du mahdisme. C'est durant cette période de suzeraineté égypto-ottomane, puis d'émancipation, que se constitue l'espace soudanais.

La période coloniale connue sous le nom de condominium fait l'objet d'un développement spécifique au chapitre II.

La suzeraineté égypto-ottomane : la Turkiya (1813-1882)

Créateur de l'Égypte moderne post-bonapartienne, Muhammad Ali est « l'inventeur » du Soudan moderne. Cet officier, originaire de Roumélie (partie européenne de l'Empire ottoman comprenant la Thrace et les Balkans), commandant d'un régiment albanais, proclamé Vice-Roi d'Égypte en 1805, est un produit et un représentant typique du système ottoman. C'est lui qui entreprend, sous la suzeraineté et pour le compte théorique de la Sublime Porte, de rassembler l'espace soudanais. À partir de la Nubie, qui lui paie tribut dès 1813, il lance ses troupes à la conquête des terres soudanaises, afin notamment d'y « recruter » des esclaves pour ses expéditions (il nourrit quelques visées sur la Syrie). En fait, ce sont trois armées qui investissent le pays des Noirs. La première, placée sous le commandement d'Ismaïl, l'un de ses fils, part à l'assaut de ce qui subsiste du sultanat des Funjs. En 1820, ce dernier a encore quelques beaux restes tout en semblant une proie facile. La capitale Sennar tombe dans l'escarcelle d'Ismaïl en juin 1821. Ibrahim Pacha, son frère aîné, arrive alors en renfort avec une deuxième armée. Malade, il doit passer le relais à l'un de ses lieutenants, Toussoum Bey. L'expédition réussit à atteindre le pays Dinka et à faire quelques incursions dans le Sud profond. Enfin, une troisième armée, commandée par un gendre du Vice-Roi, s'empare du Kordofan en 1822, mais doit renoncer à conquérir le Darfour, faute de moyens suffisants.

Mohammad Ali installe des gouverneurs à Dongola, à Berber, à Sennar et au Kordofan pour « administrer à l'ottomane » les provinces conquises. Les gouverneurs sont un peu trop gourmands et ont la main lourde en matière de prélèvement des impôts. Ils réussissent à provoquer une révolte générale (ce ne sera pas la dernière) qui touche une bonne partie des terres conquises. Le soulèvement est réprimé dans le sang.

En 1824, le nouveau commandant en chef des forces égyptiennes, Jarkas Bey, s'emploie à réduire la rébellion et, soucieux de marquer son emprise sur le terrain des opérations, il décide de fixer son quartier général au confluent des deux Nils : le site de Khartoum est officiellement « inventé ». C'est à partir de cette « capitale » en devenir qu'une administration est mise en place, à la mode ottomane, et, symbole de la continuité voulue entre l'ancien sultanat des Funjs et l'entité en cours de création, c'est le gouverneur de Sennar, Ali Khurchid Agha, qui récupère peu à peu la charge de gouverner les territoires rassemblés par les hommes du Vice-Roi. De 1826 à 1838, il crée une agriculture nouvelle

(coton, canne à sucre, indigo) et développe d'autres productions locales, plus exotiques (ivoire, peaux de bêtes, gomme arabique, plumes d'autruche). Il se lance aussi dans des activités moins licites telles que la razzia des esclaves (Dinkas, Nuers, Chilluks, Noubas, sont les cibles de ce trafic qui résistera pendant des années à toutes les injonctions...). En 1846, trois ans avant sa mort, Muhammad Ali reçoit un cadeau substantiel de la Sublime Porte : Suakin et Massawa (actuelle Erythrée), qui relevaient jusque là du gouverneur de Djeddah, sont attribués à l'Égypte, c'est-à-dire au Soudan turco-égyptien qui hérite ainsi d'une longue façade sur la Mer Rouge. L'espace soudanais est pour l'essentiel dessiné et rassemblé. Pourtant, si le Vice-Roi d'Égypte a de bonnes raisons de considérer le Soudan « turco-égyptien » comme son œuvre, il ne le gère pas comme une possession personnelle, mais à l'ottomane, c'est-à-dire d'une manière très décentralisée. N'aura-t-il pas attendu vingt-six ans avant de venir visiter sa conquête pour la première et seule fois, de novembre 1838 à mars 1839. Muhammad Ali disparaît en 1849. Pour les trente-trois années à venir du régime turco-égyptien (1849 – 1882), il ne restera plus aux héritiers et successeurs qu'à consolider cet empire composite et fragile, mais qui ne manque pas d'une certaine majesté.

Doit-on qualifier de « domination étrangère » le pouvoir exercé par l'Égypte de Muhammad Ali au nom du droit de conquête, sous la suzeraineté très théorique du Sultan de Constantinople (de 1812 à 1849) ? Peut-on considérer ses successeurs (les Vice-Rois Abbas et Saïd, le Khédivé Ismaïl Pacha, puis le Khédivé Tewfiq), qui tentent de poursuivre la consolidation et la modernisation de cet Empire (de 1849 à 1882) comme de vulgaires représentants d'une puissance occupante ? Une puissance de moins en moins égypto-ottomane d'ailleurs, et de plus en plus anglo-égyptienne, alors que se profile l'heure du Mahdi et du nationalisme soudanais. Bien que la souveraineté de la Porte ne soit que marginale sur la province excentrée que le Vice-Roi a conquise et qu'il considère comme une possession égyptienne, le mode de « gouvernance » auquel est alors soumis l'espace soudanais n'est pas très différent de celui appliqué à d'autres provinces plus anciennement et mieux intégrées à l'Empire. Comme le dit bien l'historien Hervé Bleuchot, l'objectif de l'administration mise en place est d'abord « de prélever l'impôt », les fonctionnaires se payant sur cet impôt et vivant en quelque sorte sur l'habitant. Les tares du système sont bien connues et ont nom corruption, incompétence, féodalisme, népotisme. Elles n'ont fait que s'accroître depuis que l'Empire est devenu « l'homme malade ». Toutefois, le système ottoman privilégie en tous lieux l'administration indirecte, ce qui permet de laisser intacts les us et coutumes des pays conquis et leurs structures sociales. Pas de turquisation, pas d'islamisation forcée, pourvu que l'impôt soit collecté. Par ailleurs, les habitants autochtones sont

admis sans réticences à l'exercice des responsabilités publiques et peuvent accéder aux fonctions les plus élevées, sans distinction d'origine, de race, d'ethnie. Il suffit qu'ils jouissent de la confiance du pouvoir ... et qu'ils soient musulmans, même convertis de fraîche date. On retrouve là les caractéristiques du pouvoir musulman originel et celles du pouvoir turc, ottoman ou mamelouk.

Muhammad Ali n'hésiterait pas, s'il avait vraiment les mains libres, à s'émanciper de la tutelle fictive de Constantinople, mais celle-ci lui donne, au plan international, une légitimité qu'il n'aurait pas sinon, tout en le protégeant malgré tout de la concupiscence des colonisateurs européens. Quoi que l'on pense de la nature du rapport entre l'Égypte encore ottomane et l'entité politique soudanaise en gestation, on ne saurait nier que Muhammad Ali est le créateur du Soudan moderne autant qu'il est le créateur de l'Égypte moderne, et que ses héritiers ou successeurs, à commencer par son fils Ismaïl, ont administré ce royaume des Deux Nils comme une arrière-cour, une marche de l'Égypte ou comme une semi-colonie de peuplement. Si l'on osait, on dirait qu'à ce stade de l'Histoire on regarde du Caire le Soudan « égyptien » comme on voit de Paris l'Algérie alors en voie de conquête, avec toutefois des nuances de taille : la rémanence d'une immémoriale proximité historique et culturelle et la conscience d'une communauté de religion donnent à la relation entre l'Égypte conquérante et la « partie utile » du territoire conquis une teinture fusionnelle qui n'existera jamais dans l'Algérie Française. Précisons aussi que cette familiarité ne concerne pas le sud du Soudan, lequel reste largement une terra incognita jusqu'aux expéditions égypto-ottomanes. Encore faut-il relativiser.

En effet, à la fin des années 1830, la route du Sud est ouverte, par la voie fluviale. Un marin turc, Salim Kaptan, remonte le cours du Nil Blanc au-delà du Bahr-al-Ghazal, parvenant aux environs de ce qui deviendra l'actuelle Juba (près de la frontière ougandaise). Cet « exploit » permet d'introduire dans la région le commerce de l'ivoire, la chasse aux esclaves étant théoriquement prohibée sur ordre du Khédivé égyptien. Quelques années plus tard, c'est l'ensemble du bassin et des affluents du Bahr-al-Ghazal qui sera ouverte à la navigation, et le pays des Zande sera atteint en 1850.

Par ailleurs, dès 1840, le pouvoir turco-égyptien ouvre grand les portes du pays à un flot continu d'aventuriers et de « commerçants » européens et levantins qui viennent s'installer et sillonner déserts, savanes, marécages et forêts, en quête de trafics divers et juteux, la traite des esclaves occupant une place centrale dans cette recherche, malgré les interdictions officielles répétées qui restent sans effet. Il faut croire que les coureurs de brousse, comme ce Karl Richard Lepsius, un Prussien qui fait carrière dans les années 1842/1845, jugent très vite que le commerce

des esclaves est sans doute moins moral que celui des plumes d'autruche et de la verroterie, mais qu'il est d'un rendement autrement intéressant. Il convient de noter en tout cas le changement qu'amène la mort de Muhammad Ali (1848) dans la gouvernance de l'espace Soudanais. Ainsi, c'est en 1849 qu'il est mis fin aux derniers monopoles commerciaux de l'administration « égyptienne ». Loin d'être réservés aux soudanais « de souche », les privilèges sont distribués aux étrangers qui s'abattent en prédateurs sur la province « égypto-ottomane », attirés par la politique d'ouverture et de modernisation. L'influence de ces « immigrants » européens et de leurs consuls, qui va croissant au Soudan comme elle le fait en Égypte, bat en brèche celle des « Égyptiens ». Cette montée en puissance, particulièrement nette durant le règne du Khédive Ismaïl (1863–1879), se traduit par le fait que la gestion des provinces, déjà très décentralisée, est confiée de plus en plus fréquemment à des Européens en rupture de ban venus d'horizons de plus en plus improbables, ou à des trafiquants d'esclaves. Pour un « autochtone » nommé à Khartoum, on peut citer une douzaine de noms sonnant peu soudanais, comme par exemple Samuel White Baker, désigné comme gouverneur de l'Equatoria en 1869, remplacé en 1874 par Charles Gordon (1874/1877), puis par Edouard Schnitzer, juif prussien converti sous le nom d'Emin Pacha, qui « règnera » sur la province de 1877 à 1889. Le Bahr-al-Ghazal est lui aussi livré à l'arbitraire d'aventuriers plus ou moins respectables, comme le trafiquant d'esclaves Zubeir Rahma, qui va sévir de 1873 à 1879, avant de céder le pas à un certain Romolo Gessi, de notoriété douteuse. Il faudrait encore mentionner ces « soudanisés » plus exotiques les uns que les autres, placés par le pouvoir khédivial à la tête des forces turco-égyptiennes, à l'instar de cet Arendrup Pacha, un Danois dont le nom semble sorti d'une bande dessinée. Exotique ou non, Arendrup est battu en 1875 par les Éthiopiens.

Cette faune de personnages originaux, mi-explorateurs mi-mercenaires, qui partent à la conquête du Sud, n'est bien sûr pas guidée par des motifs philanthropiques, mais par l'attrait de l'aventure et l'appât du gain. Il y a parmi eux des serviteurs de la Couronne, comme l'Empire britannique a su en fabriquer à cette époque, qui sont inspirés par la soif du pouvoir et par la recherche – entreprise mythique en ce XIX^e siècle – des sources du Nil, dont divers personnages coloniaux hauts en couleur se disputeront la « découverte ». C'est un peu à toutes ces catégories réunies qu'appartient Charles Gordon, que nous avons découvert en 1874, arrivant de Chine et devenant d'emblée le gouverneur de l'Equatoria. C'est lui qui, sous prétexte de lutter contre l'esclavagisme, inaugurerait en quelque sorte la politique des « closed districts » et qui fixerait la limite sud de l'espace soudanais au Lac Albert, après avoir tenté de lui adjoindre quelques arpents supplémentaires : il est en quelque sorte

l'inventeur du « Sud-Soudan ». Promu Gouverneur Général du Soudan en 1876, un poste qu'il occupera plus de trois ans, il quitte en 1880 le service du Khédive pour revenir quatre années plus tard reprendre du service.

Le Khédive du Caire a beau s'efforcer de centraliser la gestion des affaires soudanaises en créant en 1882 un ministère spécialisé, les « Egyptiens », qui apparaissent de plus en plus comme des marionnettes des Britanniques, sont en grande difficulté face aux assauts fougueux de Muhammad Ahmad Abdallah, qui en 1881 vient de se proclamer Mahdi, c'est-à-dire guide des musulmans, et d'entrer en rébellion contre le pouvoir « turc ». Les mahdistes, emportés par un élan religieux et nationaliste irrésistible face à des troupes fatiguées, marquent des points. C'est ainsi qu'en 1882 ils écrasent une armée égyptienne au Djebel Qadir, une véritable déconfiture qui marque le début de la fin de la période « turco-ottomane » au Soudan. Les trois années qui suivent parachèvent la déroute du régime « égyptien »...et des mercenaires européens à sa solde. Fort de sa réputation, Gordon a repris du service, mais il a eu tort. C'est sur cette terre qui lui a amené la gloire qu'il finit sa carrière, et de triste façon: le 26 janvier 1885, il est vaincu et tué à la bataille de Khartoum, une défaite qui sonne aussi le triomphe de Muhammad Ahmad Abdallah, quelques mois avant le décès de ce dernier. Cependant, il faudra attendre la fin du siècle, Fachoda et l'installation du « condominium » dit « anglo-égyptien » pour que s'estompent progressivement les souvenirs du pouvoir égypto-ottoman, mais non pas son empreinte qui restera profonde et durable.

Le bilan des 70 ans de pouvoir turco-égyptien est souvent lapidaire et biaisé, ne mettant en lumière que les aspects négatifs de cette longue période, fertile en aventures et en rebondissements. Le mahdisme traduit en effet un sursaut puissant des populations musulmanes du Nord-Soudan contre les maîtres turco-égyptiens. Comme il a été souligné, la présence « turque » est avant tout symbolique et, si le système de gouvernement est ottoman, les agents qui en sont les représentants et les courroies de transmission sont égyptiens ou « étrangers ». En tout état de cause, c'est contre les Egyptiens que se soulèvent les autochtones. Les griefs sont divers et variés, mais ceux qui reviennent le plus souvent ont trait à la corruption et à la tyrannie des fonctionnaires, à la suppression théorique de l'esclavage qui « passe très mal », mais surtout aux abus dans la perception des taxes mise en œuvre à l'ottomane. Les pauvres et les propriétaires besogneux sont accablés d'impôts, sans avoir aucun moyen de s'y soustraire tandis que les heureux propriétaires de vastes latifundia jouent sur la vénalité de l'administration à tous ses échelons pour échapper plus ou moins discrètement au fisc. C'est ainsi que les petits, moyens et hauts fonctionnaires arrondissent leurs revenus sans que nul

n'ose y voir à redire, tant la pratique est ancrée dans l'administration à l'ottomane. Cette injustice est toutefois mal supportée et suscite dans les populations nordistes un sentiment de révolte qui prend presque une teinte religieuse. Comme beaucoup d'historiens le font remarquer, les mœurs mahdistes en la matière ne seront pas bien différentes, mais elles sont le fait de congénères autochtones. Le mouvement est avant tout une réaction contre l'introduction de pratiques présentées comme celles de mauvais musulmans, sinon d'étrangers.

Pourtant, il serait injuste de s'en tenir à ce bilan accablant. Redisons-le encore, la « Turkiya » et plus précisément les Egyptiens auront été les grands artisans du rassemblement des immenses territoires qui vont constituer le champ d'action du mahdisme, puis le « condominium anglo-égyptien » et enfin le Soudan indépendant, celui qui a disparu sous nos yeux. Le mérite des inventeurs de la plus vieille bureaucratie au monde n'est pas mince, et il est difficile de rester indifférent face à un résultat aussi impressionnant : avec un espace de la dimension de l'Europe occidentale, une longue façade sur la Mer Rouge, le bassin du plus long fleuve du monde, les ergs et regs du désert, les vastes savanes et pâturages, les forêts tropicales, les massifs montagneux, les terres fertiles, le Soudan légué par les « turco-égyptiens » a d'immenses atouts et aurait pu en avoir davantage encore si le contexte, celui de la colonisation, avait été autre. Il eût été plus facile à gérer sans l'ingérence des Britanniques, les « inventeurs » d'un Sud-Soudan qui, sans eux, se serait probablement intégré dans le géant arabo-africain comme tant et tant d'autres composantes de l'espace soudanais.

Un creuset afro-arabe

Lorsque se tient la Conférence de Berlin d'octobre 1884 à février 1885, le Soudan est précisément en train de se « soudaniser » à travers l'épopée mahdiste, se payant même le luxe de défaire dans un premier temps le colonisateur britannique. S'étalant du Tropique du Cancer à l'Equateur, des forêts tropicales et des marais du Sudd (c'est-à-dire le « barrage » en arabe) aux portes de l'Égypte, de la Mer Rouge aux déserts libyque et tchadien, des contreforts éthiopiens jusqu'au puissant massif du Jebel Marra, il est majestueux et se présente comme une Afrique en raccourci, un creuset d'ethnies, de cultures et de croyances. On peut discerner dans cette construction étatique en devenir le symbole par excellence du Bilad al Sudan. N'en porte-t-il pas le nom ?

Mais le Soudan ne peut échapper à son destin de pays africain. Après le long intermède nationaliste, le cours de l'Histoire est perturbé, comme il l'est sur l'ensemble du continent noir, par l'irruption du colonialisme européen, dont le mahdisme a seulement retardé l'heure. Pendant

cinquante-sept ans, le condominium va mettre en veilleuse le brassage engagé par la Turkiya et poursuivi au fil des aventures mahdistes. Peut-être même compromet-il irrémédiablement l'évolution normale du Soudan, en l'empêchant de réaliser complètement la vocation qui semble alors être la sienne, celle d'un laboratoire de l'unité dans la diversité, que celle-ci soit raciale, ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse.

Pour intéressante qu'elle soit, la description ethnologique du Soudan telle qu'elle est souvent livrée, consistant à lister pour solde de tout compte les ethnies principales du Nord (les Arabes, les Bédjas, les Nubiens), celles du Sud (les Dinkas, les Nuers, les Chillouks) et celles du Darfour, composante du Nord (les Arabes d'un côté, les Fours, les Massalits et les Zaghawas, ethnies dites « africaines » de l'autre), ne rend pas compte de la complexité des mouvements de population, des brassages et mélanges qui ont marqué l'espace soudanais depuis des temps immémoriaux, s'agissant d'une zone de transition entre le Dar al Islam et l'Afrique encore « animiste ». De même, réduire la topologie religieuse à une confrontation entre un Nord arabo-musulman et un Sud animiste et chrétien relève d'une approche rudimentaire.

Comme il a été rappelé précédemment, la gestation de l'espace dont il est question ici a été un processus complexe, qui sera d'ailleurs resté inachevé. Une description lapidaire brouille les perceptions bien plus qu'elle n'éclaire la réalité. En revanche, une histoire condensée des pouvoirs et des forces qui ont façonné et/ou administré cet espace soudanais sous ses avatars divers peut contribuer à en faire comprendre les problématiques. L'évolution des équilibres (ou plutôt des rapports de forces) identitaires, religieux et/ou culturels a constitué dès la « Turkiya » un élément essentiel, on devrait dire existentiel et passionnel, de l'histoire soudanaise, voire un élément de controverse, ou un aliment aux controverses. Cette évolution n'est-elle pas liée aux questions cruciales de l'islamisation et de l'arabisation ?

Arabisation et islamisation

L'extension de l'usage de l'arabe a accompagné l'expansion de l'Islam sur deux axes privilégiés, nord-sud et est-ouest. Mais la carte « linguistique » et la carte « religieuse » ne coïncident pas, malgré des siècles d'interaction. Entamée à partir de l'Égypte en suivant le corridor de la Vallée, puis renforcée au cours des siècles par des migrations venues de l'autre rive de la Mer Rouge, l'arabisation touche progressivement l'ensemble du Nord-Soudan. Le processus a commencé dès les débuts de

l'Islam mais n'a pris vraiment de l'ampleur qu'aux XV^e/XVI^e siècles. C'est l'épopée entamée sous le règne de Muhammad Ali vers 1815, puis la consolidation du régime de la « Turkiya », qui lui ont donné une impulsion décisive. L'expansion de l'espace soudanais vers le Sud-Soudan, qu'elle ait été occasionnelle et impulsive, œuvre d'aventuriers et de chasseurs d'ivoire et d'esclaves, ou bien réfléchie et conduite sur le tard par une volonté d'État, s'est accompagnée d'une extension de l'arabisation, malgré les restrictions apportées par les Britanniques durant la longue période du condominium.

En première approche, on ne saurait assimiler, comme on le fait souvent, arabisation et islamisation. Au Soudan comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, ce sont deux réalités différentes, bien que les processus ne soient pas sans lien. À certains égards, le champ de l'arabisation a dépassé en extension et en profondeur celui de l'islamisation, notamment dans la région du Sud-Soudan, tandis que l'islamisation ne s'est pas traduite par une arabisation complète, comme on le constate au Nord. Il est vrai que, pour les musulmans arabisés, la religion donne une dimension supplémentaire à l'enracinement de la langue arabe, alors que celle-ci est sans doute fragilisée chez ceux qui n'en font qu'un usage vernaculaire, sans support religieux. Le contexte politique nouveau qui prévaut désormais au Sud-Soudan depuis le référendum risque ainsi d'apporter une érosion progressive des positions de l'arabe, y compris le dialecte dit de Juba, au profit de l'anglais, bizarrement choisi par les Sudistes comme véhicule d'émancipation privilégié.

L'islamisation est un sujet polémique au Soudan comme ailleurs. Le mot lui-même est un néologisme qui désigne le processus de conversion d'une société civile à l'islam. Cette conversion se traduit par la transformation, naturelle ou imposée, rampante ou flagrante, évolutive ou brutale, de ses règles de conduite, de ses modes de fonctionnement, de ses codes sociaux, de sa législation et de sa justice, visant à les rendre conformes aux normes, aux préceptes et aux enseignements de l'islam. L'islamisation peut certes résulter d'une conquête militaire ou politique et être imposée par les nouveaux dirigeants, mais elle est bien plus souvent l'aboutissement d'une longue évolution historique et sociétale, lorsque les musulmans deviennent majoritaires dans le pays concerné, quelles qu'en soient les raisons et les modalités. On écrit et on laisse souvent entendre que l'islamisation a pu être le produit d'une immigration massive (ce qui permet de tenir les musulmans pour des envahisseurs ou des étrangers) ou la résultante d'un flux migratoire d'une ampleur significative et étalée dans la durée (ce qui revient au même, mais en ajoutant une connotation sournoise et un peu effrayante). Pourtant, le processus qui a été décrit à propos du « Bilad al Sudan », vaut également pour le Soudan proprement dit. S'étalant sur près de dix siècles, l'islamisation n'y résulte pas d'un

plan d'expansion défini, ni de la conquête militaire, ni de l'hégémonie politique d'une minorité d'envahisseurs. L'invasion ou l'immigration sous ses diverses formes en sont rarement les vecteurs décisifs. Comme dans l'ensemble de l'Afrique « soudanaise », l'islamisation est la plupart du temps le fruit d'une conversion graduelle, volontaire ou encouragée, individuelle ou familiale ou collective des autochtones. Cette conversion insensible peut être consacrée par l'instauration ou la tentative d'instauration d'un État islamique, comme ce fut le cas au Soudan lors de l'épopée mahdiste au XIX^e siècle.

Il arrive que la société concernée soit et se sente déjà musulmane par son histoire, son héritage, sa tradition, sa culture, mais qu'elle ait été exposée durant une longue période (coloniale notamment) à des influences externes qui ont altéré ses modes de vie, de pensée et d'éducation, l'éloignant des us, coutumes et traditions du Dar al Islam, en particulier dans la vie sociale. On parlera alors d'islamisation ou de réislamisation (du monde arabe, ou de l'Asie Centrale ou des sociétés africaines). Dans l'esprit de ceux qui l'évoquent d'une façon souvent obsessionnelle, l'étape ultime de ce retour aux sources et aux racines de l'islam serait l'application de la fameuse charia, la Loi coranique.

En deux siècles d'existence sous la configuration que nous lui connaissons, le Soudan est apparu comme un condensé des problématiques d'islamisation, voire d'arabisation. On trouve en effet dans son histoire une illustration concrète des modèles ou des grilles de réflexion proposées dans les paragraphes précédents. Le Nord-Soudan offre l'exemple d'un pays islamisé et arabisé au bout d'un très long processus et qui, ayant été soumis pendant des décennies à une colonisation occidentale et « chrétienne » déstructurante, a consacré les cinquante années de sa vie « indépendante » à revenir à ses fondamentaux, comme on dit aujourd'hui. Mais le suivi et l'analyse de cette quête identitaire et idéologique mettent en évidence les limites d'une islamisation sans concessions, quel que soit le cas de figure. Le Nord-Soudan offre un bon exemple des excès et des dérives qu'elle provoque lorsqu'elle est appliquée à une société déjà profondément imprégnée des valeurs de l'Islam. Pour sa part, le Sud-Soudan met parfaitement en lumière les résultats néfastes et le caractère contre-productif de l'islamisation quand on prétend l'imposer à une terre où les musulmans sont minoritaires, au risque de la transformer de facto en « Dar al Harb », c'est-à-dire en pays de la guerre : il ne fait pas de doute que les annonces et les pratiques brutales ont rendu le Sud réfractaire à des évolutions pourtant en cours depuis des décennies. Quoi qu'il en soit, le Soudan constitue un champ d'observation incontournable de l'islamisation et de l'arabisation.

Carrefour entre le couloir nilotique et la Route du Pèlerinage, l'espace soudanais occupe une position géographique qui l'ouvre à des influences

diverses. C'est en conséquence suivant ces deux axes historiques que le processus de diffusion de l'Islam s'est développé au cours des siècles. Il sera question ici du Nord-Soudan, concerné au premier chef, le problème de l'islamisation du Sud étant abordé à part.

S'agissant du Soudan septentrional, l'importance du Bassin du Nil en tant que voie de communication et de pénétration vient spontanément à l'esprit, imposant l'idée d'une islamisation et d'une arabisation venues du Nord. La continuité entre la Basse-Égypte (le Saïd) et la Nubie a joué un rôle certain dans le peuplement originel du Nord-Soudan : des descriptions succinctes concernant les confins égypto-soudanais évoquent un pays et un peuple à l'histoire ancienne (l'antique Nubie), mais cette « révélation » ne concerne qu'une maigre partie des territoires et des peuples soudanais. Si nous considérons la période allant du VII^e au XVI^e siècle, l'espace soudanais s'est fondé sur une double identité. Une identité chrétienne d'abord, avec la constitution de deux royaumes chrétiens, celui de Dongola qui s'étendait d'Assouan jusqu'au confluent des deux Nils et celui d'Aloa, plus au sud de la future capitale. La conquête de l'Égypte par les Arabes vers 640 isole ces deux royaumes du reste de la chrétienté, marquant le départ d'une infiltration lente et ininterrompue de migrants égyptiens, souvent musulmans, vers le Nord-Soudan.

C'est donc d'abord en suivant la Vallée du Nil, du Nord vers le Sud, que le processus d'islamisation a progressé durant cette longue période de neuf siècles. Toutefois, ainsi qu'il a été écrit précédemment, il faut attendre le XVI^e siècle pour voir apparaître dans le centre nord du pays un sultanat musulman et arabisé, créé en 1504 à Sennar (à 240 kilomètres au sud de Khartoum) par les Funjs, des Africains islamisés. Ce sultanat Funj, qui dure plus de trois siècles et se maintient jusqu'en 1820, noyau politique, économique et culturel du futur Soudan, s'étend du Kordofan à l'Atbara et de Dongola aux confins du pays dinka. Il n'ira toutefois jamais au-delà du 10^e parallèle, c'est-à-dire que son influence s'arrêtera approximativement au niveau de Renk (sud du Haut-Nil) et de Fachoda (à 600 kilomètres au sud de Khartoum), cet horizon correspondant à peu près à la démarcation Nord-Sud actuelle. Sous l'impulsion des sultans qui encouragent l'implantation des écoles coraniques, des madrassas et des confréries, l'islamisation de la région centrale sera achevée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cependant, le Sultanat est loin d'englober l'espace soudanais constitué plus tard par Muhammad Ali et le régime turco-égyptien (à partir de 1813 jusqu'à 1860 environ – cf. supra). L'apport d'immigrants égyptiens et nubiens se poursuivra pendant trois siècles, avant de s'accroître avec la naissance de l'empire « turc », lequel amènera tout au long du XIX^e siècle un flux régulier et disparate d'éléments ottomans ou de mamelouks d'origines diverses (y compris ces aventuriers européens au service de la Porte, dont il a déjà été question).

Il saute aux yeux que l'espace soudanais occupe une position-clé dans la Vallée du Nil, aux portes de l'Égypte. C'est la raison pour laquelle on ne manque jamais de mettre en lumière le rôle privilégié joué par ce couloir nilotique dans la diffusion de l'Islam et dans son ancrage politique au Soudan. Mais cette mise en exergue systématique de l'influence égyptienne sur le Soudan, alimentée par la mythologie archéologique (les « Pharaons Noirs » et la parenté des civilisations anciennes au nord et au sud d'Assouan), tend à reléguer au second plan l'importance de la Route du Pèlerinage, non moins essentielle en ce qui concerne la propagation et l'enracinement de la foi musulmane dans l'espace soudanais. En effet, la position géographique de ce dernier, façade du Bilad al Sudan ouverte sur la péninsule arabe, en fait un passage obligé pour les pèlerins de l'Afrique occidentale, centrale et sahélienne en route vers les Lieux Saints, mais aussi pour ceux qui en reviennent. Dans ces conditions, il est étonnant que l'on choisisse souvent de mettre en lumière le flux nord-sud des éléments musulmans venus d'Égypte et celui alimenté du sud vers le nord par la traite des esclaves, alors que l'on mentionne beaucoup moins celui – plus important sans doute – du Pèlerinage, le grand (Hajj) ou le petit ('Omra), qui s'écoule tout au long de l'axe saharo-sahélien. Et pourtant, ce dernier a joué un rôle très significatif dans le peuplement du Nord-Soudan et dans les progrès de la religion du Prophète. Nombreux sont en effet les candidats au pèlerinage qui n'ont jamais vu La Mecque et Médine, ayant choisi de s'installer en chemin, quelque part dans l'espace soudanais, et nombreux sont également ceux qui, l'obligation du Hajj accomplie, ne sont pas retournés chez eux : c'est ce qui explique entre autres le caractère très africain de la population et la présence de communautés ayant jusqu'à présent conservé la mémoire de leur origine, qu'elles soient d'ascendance haoussa ou fulanie, ou encore mauritanienne.

Le mouvement des populations sur cet axe est-ouest n'a pas concerné seulement des revenants du Pèlerinage. Des vagues de tribus arabes venues de la péninsule se sont succédé sans discontinuer du VII^e au XIV^e siècle, mais leur passage ou leur installation n'ont eu d'impact que sur l'arabisation de l'espace soudanais, alors que le processus d'islamisation, bien qu'entretenu et alimenté par des lettrés, arabes ou non, venus du Hedjaz, ne doit rien à cette migration « arabe » de très longue durée.

Le rôle des confréries

Dans cette brève description de l'islamisation de l'espace soudanais, qui concerne avant tout sa partie Nord, on ne saurait passer sous silence le rôle des confréries soufies, qui ont donné à l'Islam sa marque originale indélébile. Le vocable arabe « Tariqa » est habituellement utilisé pour

désigner une confrérie. Au sens premier, c'est d'abord une « méthode », une « règle de vie », une « manière d'agir », un « moyen de parvenir à une fin ». S'appliquant au domaine religieux, il décrit une « voie spirituelle » et par conséquent un « ordre religieux », une notion très chrétienne, qui correspond assez exactement à ce qu'est la confrérie, au sens que lui donne l'Islam soufi. Le mot « secte » par lequel on traduit parfois « tariqa » est mal venu puisqu'il revêt en français la connotation ésotérique, marginale et peu rassurante que l'on sait. Or, les confréries soufies sont tout sauf marginales, notamment au Soudan. Historiquement, elles ont été des éléments fondamentaux de l'expansion de l'Islam et imprègnent profondément la vie religieuse. L'impact exceptionnel qu'elles exercent sur la vie politique sera évoqué ultérieurement lorsque sera abordée la formation des deux grands « partis confrériques ».

Étroitement liées à l'implantation et à l'épanouissement de l'Islam en terre soudanaise, solidement enracinées dans sa société musulmane, les confréries sont pourtant d'origine étrangère pour la plupart, créées par de pieux personnages venus du Maghreb ou du Machreq arabe via l'Arabie Saoudite. Au fil des ans, les familles de ces fondateurs s'enrichissent par le biais des donations en nature, en espèces ou en propriétés en provenance de leurs adeptes, jusqu'à devenir des familles riches et puissantes, capables d'intervenir à la fois dans la vie économique (création de villages et de villes-marchés), dans la vie politique et dans la vie sociale (fondation d'écoles-couvents – les « Khalwa »). En échange de ces bons et loyaux services, les pieux notables et leurs vertueuses familles sont censés apporter une protection surnaturelle, la fameuse « baraka », c'est-à-dire la chance et la bénédiction, et faire bénéficier leurs adeptes, clients et protégés des œuvres caritatives des institutions mentionnées ci-dessus. Ils obtiennent en retour de nouvelles donations et accueillent de nouveaux fidèles. Leur prospérité, l'étendue de leurs biens et l'extension de leurs réseaux de clientèle permettent aux confréries de jouer un rôle de premier plan dans la vie publique, et partant dans la vie politique, en finançant des partis et en accordant leur soutien moral, religieux, intellectuel, matériel et financier aux politiciens qui deviennent ainsi leurs obligés. Le mécanisme se resserre parfois à des fins d'efficacité : les fortunes et propriétés, les « barakas » sont utilisées pour promouvoir les dirigeants de la confrérie, eux-mêmes membres de la famille du fondateur. Ces notables déjà influents à tous égards deviennent ainsi propriétaires et leaders d'un parti qui est l'émanation de la confrérie et de la famille. Le fait que les deux partis traditionnels – le Parti de l'Oumma et le Parti Unioniste Démocratique – soient les émanations respectives d'une para-confrérie – les Ansars – ou d'une confrérie classique – la Khatmiya – témoigne de la solidité de ce schéma.

Ces deux confréries acquièrent leur position hégémonique au cours du XIX^e siècle, au fur et à mesure que se construit l'espace soudanais, mais